

## LIVRET DE SECURITE



|                  | • |
|------------------|---|
| NOM:             |   |
| PRENOM:          |   |
| CLASSE:          |   |
| ANNEE SCOLAIRE : |   |
|                  |   |

#### REGLEMENT GENERAL DE SECURITE

#### SECURITE

#### Dans les ateliers :

- > Pour les déplacements, utilisez les allées, les couloirs de circulation,
- ➤ le port des EPI (Équipement de Protection Individuelle) est obligatoire à l'atelier et doit être adapté à l'activité pratiquée, les cheveux doivent être attachés,
- > utilisez les machines seulement après accord du professeur,
- lisez attentivement la fiche de poste des machines avant utilisation.

#### Pour le reste de l'établissement :

- le port des EPI est obligatoire lors des travaux pratiques de sciences, les cheveux doivent être attachés,
- les déplacements dans les parties communes doivent se faire dans le calme.

#### HYGIENE

- > chaque élève range son matériel et nettoie son poste de travail,
- vous devez vous laver les mains à chaque fin de séance d'atelier,
- > veiller à la propreté des toilettes et des sanitaires.

#### ORGANISATION

- il est interdit de circuler dans les couloirs sans autorisation du professeur,
- l'accès aux vestiaires et aux sanitaires est interdit pendant les heures de cours,
- pour les élèves scolarisés en « MVA » ou en « Carrosserie », le déplacement des véhicules clients ainsi que celui des véhicules écoles s'effectuera moteur éteint,
- ▶ l'accès au gymnase se fait en autonomie et à pied en empruntant les passages pour piétons, les élèves de 3<sup>ème</sup> se déplaceront avec leur professeur d'EPS,
- la fin de séance et le nettoyage sont annoncés par le professeur.

#### RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Pour préserver l'environnement, il vous est demandé :

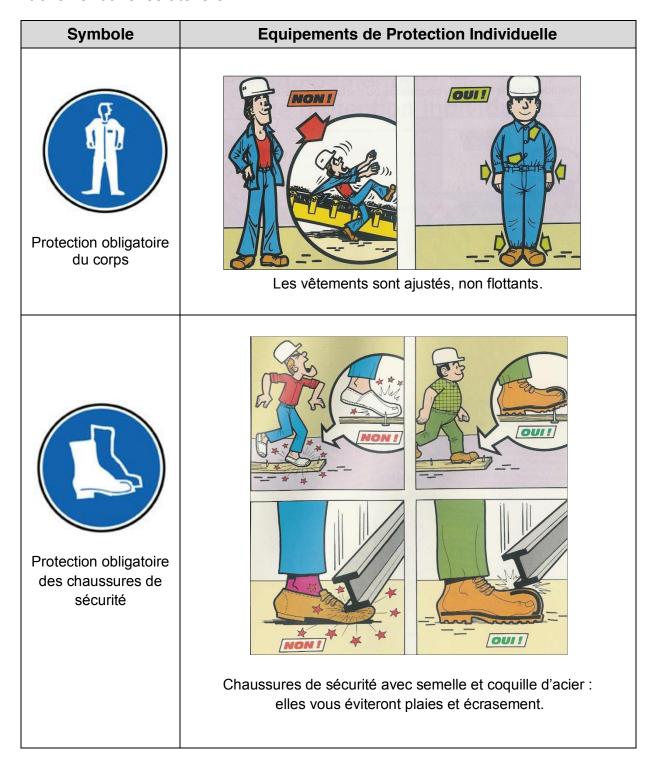
- de participer au tri sélectif des déchets sur le site en utilisant les conteneurs à déchets mis à votre disposition,
- > de veiller à économiser l'eau (pas de robinet laissé ouvert),
- > de signaler à votre professeur tout événement anormal,
- > de veiller à économiser l'électricité (pas de lumières allumées inutilement).



#### LES E.P.I

#### LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Le port d'un vêtement de travail et de chaussures de sécurité est obligatoire pour travailler dans les ateliers.



#### LES E.P.I

#### LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Les équipements de protection individuelle doivent être adaptés à la nature du risque à combattre. C'est le professeur qui choisit l'EPI adapté au travail à exécuter.

# Symbole Protection obligatoire de la tête





Le port du casque est obligatoire lorsqu'il y a des risques de chute d'outils, de matériaux ou de heurts.

**Equipements de Protection Individuelle** 



Protection obligatoire de l'ouïe





Le port du casque antibruit ou des oreillettes est obligatoire pour l'utilisateur de la machine et aussi pour les personnes travaillant à proximité.



Protection obligatoire des voies respiratoires





Le port du masque est obligatoire lorsqu'il y a des risques de dégagement de poussières, de vapeurs, de gaz dangereux.

#### LES E.P.I

#### LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

| Symbole                          | Equipements de Protection Individuelle   |
|----------------------------------|--|
| Protection obligatoire des mains | Le port de gants est obligatoire lorsqu'il y a des risques :  • de coupures, d'écrasements,  • de brûlures et d'intoxications par la peau pendant l'utilisation de produits chimiques,  • de brûlures par une flamme.  |
| Protection obligatoire des yeux  | Le port de lunettes est obligatoire lorsqu'il y a des risques :  • de projections de matières : poussières, particules métalliques, éclats de matériau,  • de projections de liquides : peinture, solvant, décapant,  • produits chimiques,  • de vapeurs de produits chimiques et de fumées produites par le soudage,  • de rayonnements nocifs pendant le soudage. |

#### **CONSIGNES EN CAS D'INCIDENT**

#### <u>ALERTER</u>:

#### **QUI** (qui doit alerter)?

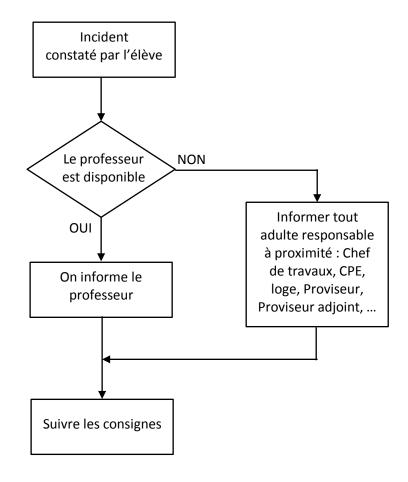
Tout élève constatant un incident (fumée, départ de feu, personne blessée, personne faisant un malaise, odeur inhabituelle, fuite de produit, ....)

#### QUAND (quand doit-on signaler le problème)?

Le plus rapidement possible auprès d'un adulte responsable.

#### **COMMENT**?

En respectant le protocole décrit par l'organigramme ci-dessous :



- Livret de sécurité - ▶ Page 5

#### CAS PARTICULIER D'ALERTE INCENDIE

#### L'ALERTE EST DONNEE :



- Vous laissez vos affaires dans la classe,
- > vous fermez les portes et les fenêtres (pas à clé!),
- votre professeur vous demande d'évacuer la classe, ou l'atelier, sans panique en respectant le plan d'évacuation.







Direction à suivre



Direction à suivre

- vous restez en groupe et le professeur vous accompagne au point de rassemblement situé au niveau de l'internat et de la maison des lycéens,
- vous ne vous mélangez pas aux autres classes,
- votre professeur fait l'appel,
- lorsque l'ordre de dispersion est donné, vous retournez avec votre professeur dans la classe ou dans l'atelier.

| Symbole | Types de feux  | Agents extincteurs  |
|---------|--|---|
| A       | Classe A: feux de matériaux solides, généralement de matière organique, dont la combustion peut entraîner la formation de braises. | - Eau pulvérisée avec additifs<br>- Poudre                                |
| B       | Classe B : feux de liquides ou solides liquéfiables.   | <ul><li>Eau pulvérisée avec additifs</li><li>Poudre</li><li>CO2</li></ul> |
| C       | Classe C : feux de gaz.  | - Poudre<br>- CO2   |



 $\underline{\text{N.B}}$  : en aucun cas un feu ne peut se déclencher ou se développer si l'on supprime l'une de ces trois conditions.



L'équipe chargée de la sécurité incendie prendra le relais.

#### CAS PARTICULIER DE CONFINEMENT (PPMS)

#### L'ALERTE EST DONNEE:



#### Corne de brume en continu

- Rassemblez vos affaires afin de les prendre avec vous,
- vous fermez les portes et les fenêtres (pas à clé!),
- votre professeur vous demande d'évacuer la classe, ou l'atelier, sans panique en respectant les consignes d'évacuation.







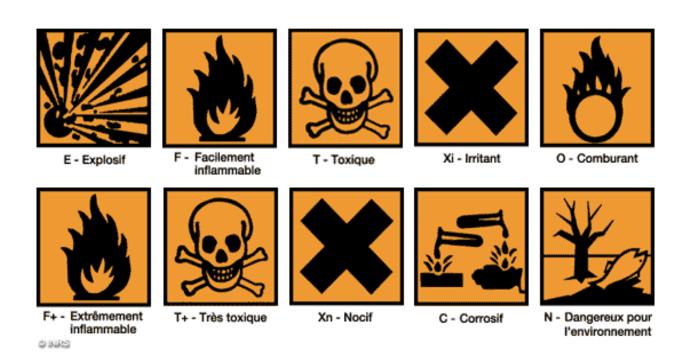




Direction à suivre

- vous restez en groupe et le professeur vous accompagne au point de confinement,
- > vous ne vous mélangez pas aux autres classes,
- votre professeur fait l'appel,
- lorsque l'ordre de dispersion est donné, vous retournez avec votre professeur dans la classe ou dans l'atelier.

### Signification des pictogrammes affichés sur les produits dangereux



<u>N.B.</u>: Ces pictogrammes affichés sur les produits dangereux sont actuellement mis à jour. Vous pouvez donc trouver les anciens sur certains bidons, bien que la règlementation impose les pictogrammes décrit à la page suivante d'ici 2015.

- Livret de sécurité - ▶ Page 9

#### Signification des nouveaux pictogrammes affichés sur les produits dangereux



SGH01: EXPLOSIF



SGH02: INFLAMMABLE



SGH03: MATIERE **COMBURANTE** 



SGH04: GAZ SOUS **PRESSION** 



SGH05: CORROSIF



SGH06: TOXIQUE



SGH07: SENSIBILITE **CUTANEE** 



**SGH08: CANCERIGENE** 



SGH09: DANGEREUX **POUR** L'ENVIRONNEMENT



**DANGER ELECTRIQUE** 

Vu et pris connaissance de l'ensemble de ce livret le : \_\_\_\_ / \_\_\_ / 20\_ Je m'engage à appliquer les consignes de sécurité décrites dans ce livret et à adopter un comportement responsable.

Signature de l'élève :